

PACK RC Professions Réglementées

Recueil d'informations pour établir une proposition d'assurance



RECUEIL D'INFORMATIONS PACK RC PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES POUR L'ACTIVITÉ D'AGENT SPORTIF

IDENTITÉ DU PROSPECT (PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE)

1. Dénomination sociale ou Nom et Prénom du Prospect :

.....

2. Adresse* :

.....

Code postal : Ville :

3. Le Prospect exerce : ☐ en nom propre ☐ sous forme de société

4. Date de création ou début d'activité : / /

5. Téléphone :

6. E-mail :

*(Située en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe ou Réunion)

Si Le Prospect exerce en société, veuillez indiquer :

- Le Code SIREN

- Le Nom et le Prénom du ou des agents sportifs :

1. ;

2. ;

3. ;

4. ;

5. ;

ACTIVITÉS À ASSURER

- **Agent sportif**, c'est à dire les activités définies et réglementées par les articles L222-7 et suivants du Code du sport et par le règlement des Agents Sportifs, adopté par le Conseil Fédéral de la Fédération Nationale.

CHIFFRE D'AFFAIRES OU HONORAIRES HT

Selon prévisionnel de l'année en cours :

CHIFFRE D'AFFAIRES OU HONORAIRES HT

| _____ €

PACK RC Professions Réglementées

Recueil d'informations pour établir une proposition d'assurance



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À RESPECTER

- 1- **EXERCER** l'activité assurée d'Agent Sportif ;
- 2- **ETRE** Domicilié en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe ou Réunion ;
- 3- **AVOIR** un chiffre d'affaires ou des honoraires HT inférieurs à 5.000.000 EUROS ;
- 4- **ETRE** titulaire d'une licence délivrée par la Fédération Sportive en cours de validité ;
- 5- **NE PAS AVOIR** fait l'objet, au cours des trois dernières années, de réclamations et/ou sinistres mettant en jeu :
 - sa responsabilité civile professionnelle,
 - sa responsabilité civile exploitation,

ET NE PAS AVOIR connaissance, après enquête, de circonstances susceptibles de mettre en cause ces mêmes responsabilités.

GARANTIES DE BASE : RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

TRANCHE DE CHIFFRE D'AFFAIRES	MOINS DE 500 000 €	COMPRIS ENTRE 500.001 € ET 2.500.000 €	COMPRIS ENTRE 2.500.001 € ET 5.000.000 €
PLAFOND DES GARANTIES	☐ 100 000 € ☐ 250 000 € ☐ 500 000 €	☐ 250 000 € ☐ 500 000 € ☐ 1 000 000 €	☐ 500 000 € ☐ 1 000 000 € ☐ 1 500 000 €

ASSURANCE ANTÉRIEURE

Le Prospect a-t-il ou est-il déjà assuré par AIG en RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE :
☐ OUI ☐ NON

Les données à caractère personnel recueillies par l'assureur sont collectées aux fins de permettre la souscription des contrats d'assurance et leur gestion. L'assureur peut également utiliser les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la prévention de la criminalité (en particulier en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent). L'assureur peut communiquer les données à caractère personnel aux sociétés de son groupe, à ses prestataires de services ainsi qu'à d'autres tiers à ces mêmes fins. Les données à caractère personnel peuvent être transférées à l'étranger, y compris vers des pays qui ne font pas partie de l'Espace économique européen. Ces transferts sont encadrés par des garanties appropriées, notamment contractuelles, conformément à la réglementation européenne applicable. Les personnes concernées disposent de certains droits et en particulier des droits d'accès, de rectification, de limitation à l'utilisation, d'opposition, d'effacement ou de portabilité. Dans le cas où le signataire fournit des données concernant une tierce personne physique, il doit informer ladite personne de ses droits et être autorisé (dans la mesure du possible) à les divulguer pour le compte de cette dernière. Des informations complémentaires sont disponibles sur <http://www.aigassurance.fr/protection-des-donnees-personnelles>. Toute personne concernée peut exercer ses droits en écrivant à : AIG Service Conformité, Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex ou par e-mail à donneespersonnelles.fr@aig.com. Un exemplaire de la Politique de protection des données à caractère personnel de l'assureur peut être obtenu en écrivant comme indiqué ci-dessus.

L'assurance est souscrite auprès d'AIG Europe SA. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont soumises aux dispositions du contrat d'assurance. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie- RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04